

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement
de la gendarmerie outre-mer

Décision n° 738 du 29 janvier 2013 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2013 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade »

NOR : INTJ1300449S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 14 janvier 2013,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2013 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade » – est arrêté ainsi qu'il suit:

Pour le grade de major, l'adjudant-chef:

Fromont, Christophe Nigend : 148 885

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants:

Muraro, Didier Nigend : 129 342

Rey, Patrice Nigend : 119 372

Queva, Emmanuel Nigend : 161 795

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs:

Bouteloup, Renaud Nigend : 162 770

Mirofle, Philippe Nigend : 131 417

Garcia, Daniel Nigend : 161 012

Levassort, Bruno Nigend : 139 114

Gérardi, Laurent Nigend : 158 826

Szarazi, Alexandre Nigend : 178 909

Alpino, Charles Nigend : 147 668

Le Gohébel, Renan Nigend : 148 613

Moncayo, Frédéric Nigend : 163 443

Yaou, Francky Nigend : 160 846

Argillos, Renaud Nigend : 164 257

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes:

Guiziou, Christophe Nigend : 159 291

Tempez, Thierry Nigend : 218 344

Lhotellier, Alexandre Nigend : 177 279

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 janvier 2013.

*Le général de corps d'armée,
commandant de la gendarmerie outre-mer,*
S. CAILLET